

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PRINTEMPS PAR EQUIPE

Règlement

	+ 55 ans Messieurs	+ 45 ans Messieurs	+ 35 ans Dames
Format des rencontres	2 simples et 1 double	2 simples et 1 double	2 simples et 1 double
	Simple : Format traditionnel Double Format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3e set super jeu décisif à 10 points		
Points par rencontres	simple 1 point double 2 points	simple 1 point double 2 points	simple 1 point double 2 points
Nombre de joueurs	3 au minimum	3 au minimum	2 au minimum
	Le joueur qui joue le simple N°1 ne peut pas jouer le double		
Ordre des rencontres	Simple N°2 – Simple N° 1 – Double		
Rythme	Les rencontres pourront se disputer sur 1 seul terrain		

- 1) Le poids des équipes
Les divisions et/ou poules s'il y a lieu, seront composées en fonction **des résultats de l'année précédente, du poids des équipes (3 meilleurs joueurs ou 2 meilleures joueuses) et de la situation géographique**
- 2) Règle sur la liste des participants :
Chaque équipe est composée de **3 joueurs titulaires ou 2 joueuses titulaires**, en respectant la hiérarchie de classement pour l'équipe 1 du club et **de suppléants** (Possibilité d'ajouter jusqu'à 7 joueurs ou 8 joueuses)
Ce n'est pas obligatoire mais cela permet à ces joueurs de pouvoir continuer à jouer même si leur classement a évolué lors du classement mensuel. Ils peuvent être ajoutés jusqu'au 25 janvier 2024 (liste de **10 joueurs maximum**).
Le classement pris en compte pour la saisie des joueurs dans ADOC est le classement en cours à la date de saisie de la fiche équipe.
Le club a la possibilité de prendre **un ou plusieurs remplaçant(s) (prise de licence possible la veille de la rencontre) à condition que son classement soit, le jour de la rencontre, égal ou inférieur au 3^{ème} titulaire.**
- 3) Pour participer au Championnat de printemps, le club "recevant" doit être en mesure de mettre à la disposition de chaque équipe, **1 court couvert.**
- 4) Le club recevant à obligation de saisir sur Ten'Up la feuille de match dans les 48 heures suivant la rencontre. Il est conseillé au club adverse de faire la vérification dans un délai de 10 jours maximum.
Le club qui n'aura pas saisi la feuille de match dans les délais sera disqualifié pour cette rencontre.
<https://tenup.fft.fr/>
- 5) Les rencontres Messieurs se dérouleront suivant le calendrier le dimanche matin à 8h30. Les dames joueront à 14h.
- 6) Dans la phase interpoules, en cas d'égalité à l'issue de la rencontre, on jouera un super tie break en 10 points. Il se joue 15 minutes après la fin du double. Chaque équipe de double est composée parmi la liste de joueurs figurant sur la fiche de composition d'équipe.
- 7) Les reports éventuels devront être impérativement demandés au Secrétariat du Comité.
- 8) Dates du Championnat :
 - ❖ 23 Février, 2, 9, 16 et 23 mars
 - ❖ Interpoules : 30 mars et 6 avril